

RENCONTRE AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE VERGÈZE



UNE POLITIQUE ASSOCIATIVE VOLONTAIRE ET PARTICIPATIVE

Nous avons souhaité créer un lien fort avec tous les acteurs de la vie associative.

Favoriser, accompagner et promouvoir les pratiques sportives notamment en direction des enfants et des jeunes de la commune.

- ▶ Par la mise en place d'une politique d'investissement ambitieuse
(rénovation et projets d'équipements)
- ▶ Par l'accompagnement et l'organisation d'actions répondant à la demande des adhérents *(tournois, événements...)*
- ▶ Par la promotion des actions et informations associatives via nos supports de communication



CÔTÉ FINANCES !

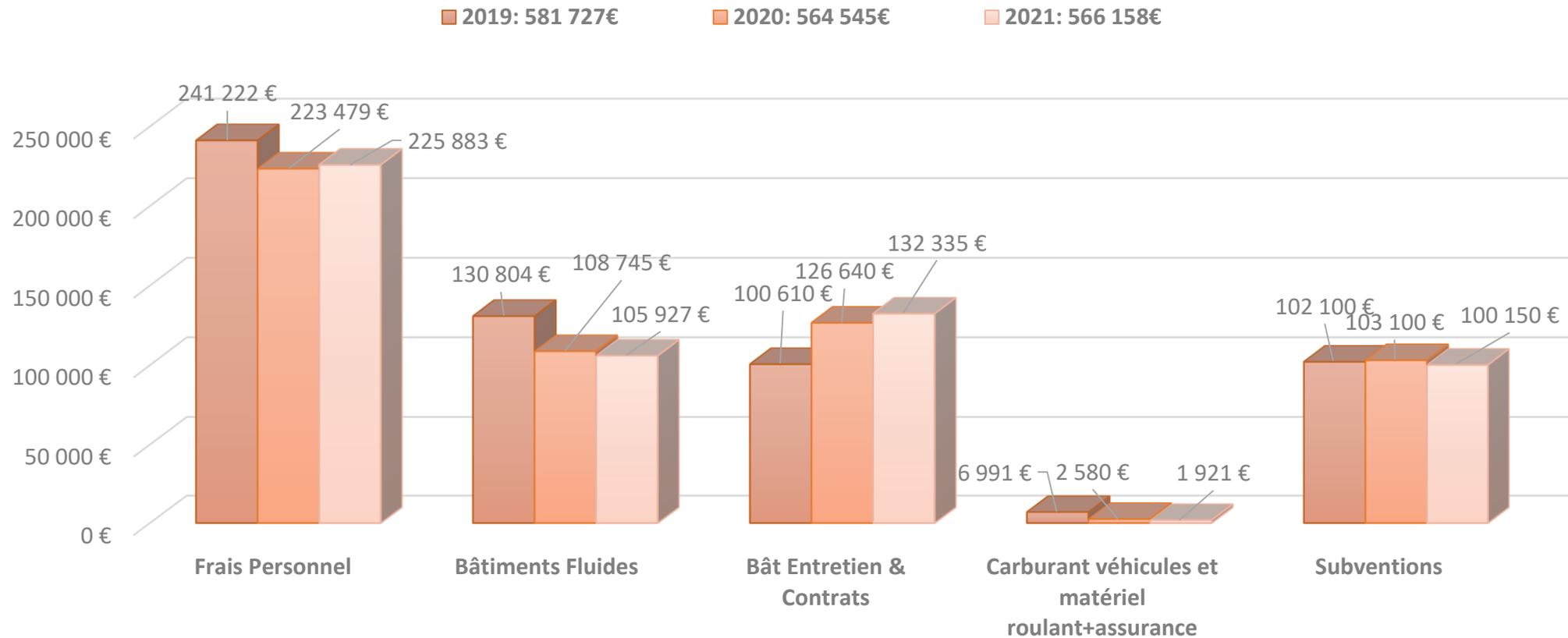
Budget communal en lien avec les activités sportives associatives

RÉALISATIONS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

Dépenses de fonctionnement pour les équipements sportifs
en 2019, 2020 et 2021



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2021

Pour les équipements sportifs



175 195 €

dont 84 057 € dus aux intempéries
du 14 Septembre 2021

Aménagement aire de jeux : 14 877 €

Arènes Enceintes et Travaux terrasse : 8 771 €

Gymnase 1, nouveaux sols - Aspirateur - Bancs : 86 385 €

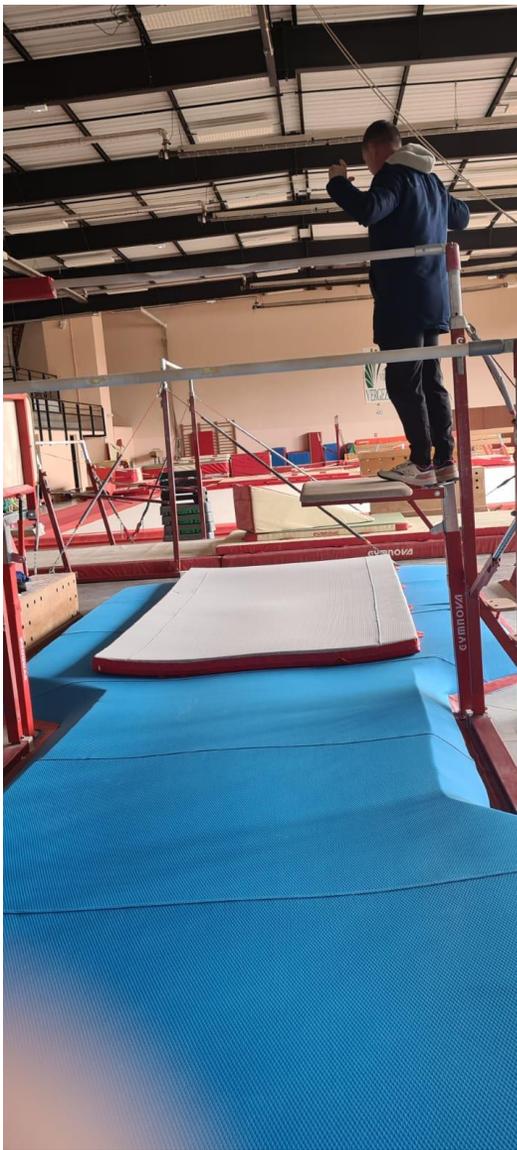
Gymnase 2, portes mains et 3 fosses réception : 18 298 €

Stades Paires de buts et tapis vitrine cendrier : 2 485 €

Eclairage Tennis : 19 816 €

Eclairage Basket : 21 270 €



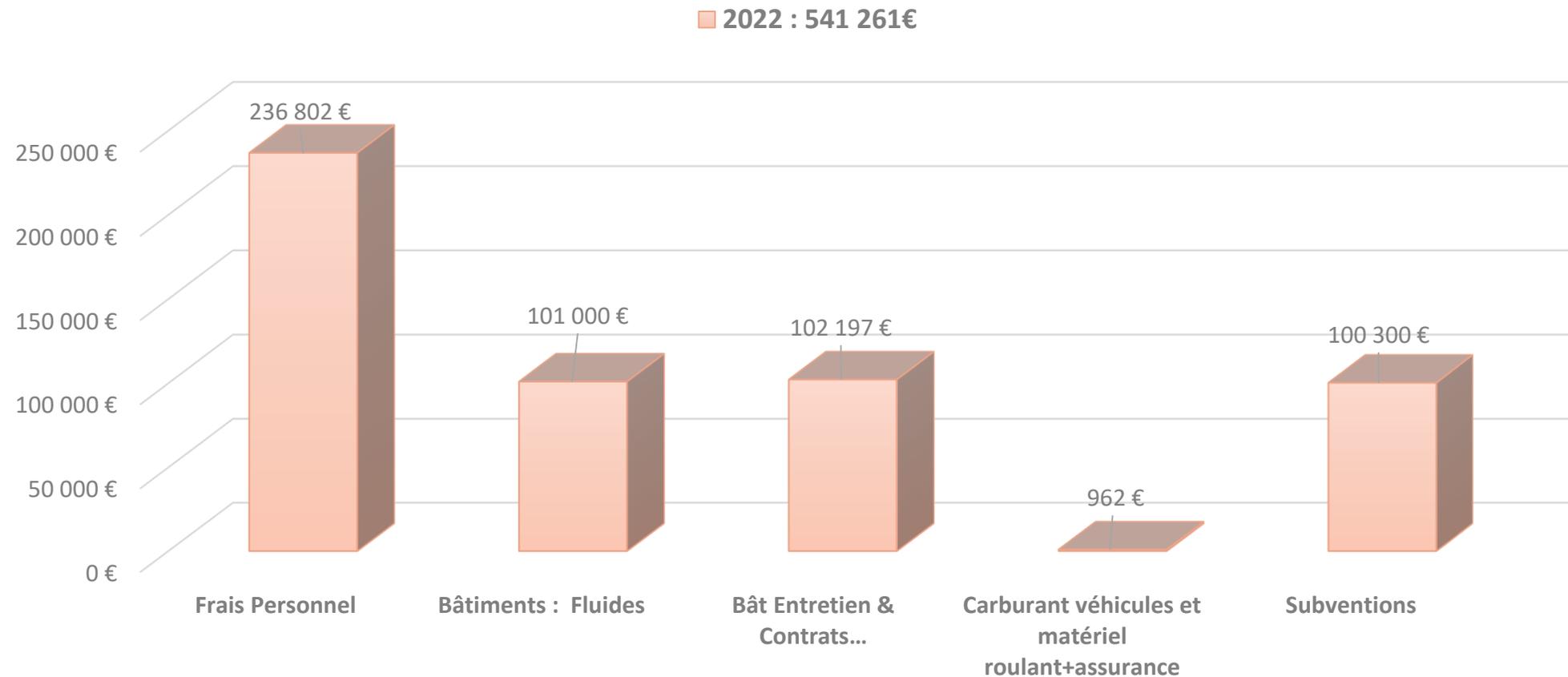


PRÉVISIONS AU BUDGET 2022

Dépenses de fonctionnement pour les équipements sportifs



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS





SUBVENTIONS

2021 et 2022

VIE ASSOCIATIVE

Associations non sportives

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2021	SUBVENTIONS 2022
AMICALE DU PERSONNEL Communal	13 000 €	13 000 €
AMICALE RETRAITE "LOU VERI"		1 300 €
TERRE DES ENFANTS du Gard	1 300 €	1 300 €
FCPE - AEP Vergèze	900 €	900 €
APE LA SARRAZINE école privée	350 €	350 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	1 200 €	1 200 €
ASS. ANCIENS COMBATTANTS	600 €	600 €
PREVENTION ROUTIERE	150 €	
AMICALE DONNEURS DE SANG	300 €	300 €
MOULINS ET INITIATIVES	250 €	250 €
AVEM asso vergézoise éducation musicale	10 500 €	10 500 €
SOCIETE DE CHASSE	1 000 €	1 000 €
ASS. TORTUE PASSION	850 €	850 €
Sound Music Show	400 €	400 €
MOZAIC Groupe Chanteurs	200 €	200 €
Gard LINUX	300 €	300 €
Bouillens de culture		1 500 €
Association Les Cabanes	150 €	
Association Les PITCHOUNETS		150 €
Cie des 100 têtes	400 €	400 €
Lou Parla de nosti Avi	150 €	150 €
Melodie's of song	200 €	200 €
CCAMVéCo (Collectif Citoyen Aide aux Migrants Vergèze Codognan)	300 €	300 €
La Maison des enfants - L'Ecole autrement	200 €	200 €
OCCE 30 Primaire Vergèze Psychologue scolaire	549 €	
TOTAL Subventions Vie Associative	33 249 €	35 350 €

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2021	SUBVENTIONS 2022
UNSS COLLEGE (Ass Sportive College National)	900 €	900 €
ASS. ENTENTE PERRIER VERGEZE EPV	29 000 €	29 000 €
ATHLETISME source perrier Annuelle ASSP	12 700 €	12 700 €
GYM ART	24 000 €	24 000 €
GYMNASTIQUE FEMME	350 €	350 €
ASS. GYMNASTIQUE HOMME	250 €	250 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	500 €	500 €
HB VERGEZE HAND BALL	15 000 €	15 000 €
KARATE CLUB	1 700 €	1 700 €
JUDO CLUB	2 200 €	2 200 €
SYUDOKAN	350 €	350 €
TENNIS CLUB	2 200 €	2 200 €
BADMINGTON (les zélés du volant)	850 €	850 €
UCV BOULES	1 700 €	1 700 €
BASKET CLUB	8 000 €	8 000 €
Randonnières vergèzoises	150 €	150 €
SO FIT FORM	150 €	150 €
RUNNING FUN Vergezois	150 €	150 €
Atlético de Vergèze Futsal		150 €
TOTAL Subventions Associations Sportives	100 150 €	100 300 €

SPORTIVES

Associations sportives

DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS 2022

Pour les équipements sportifs



794 473 €

dont 681 199 € dus aux intempéries
du 14 Septembre 2021

Étude de faisabilité équipements sportifs

stade honneur : 40 140 €

Vitrine extérieure : 900 €

Deux chaises d'arbitre : 1 100 €

*Boulodrome, parcours santé , piste Diagana,
plateaux sportifs, praticable Gym gymnase 2
et matériel sportif : 681 199 €*

Rénovation parcours de santé : 5 000 €

Solde sol Hand + batardeaux Gym 1&2 : 54 134 €

Clôture stades : 12 000 €



INTEMPÉRIES DU 14 SEPTEMBRE 2021

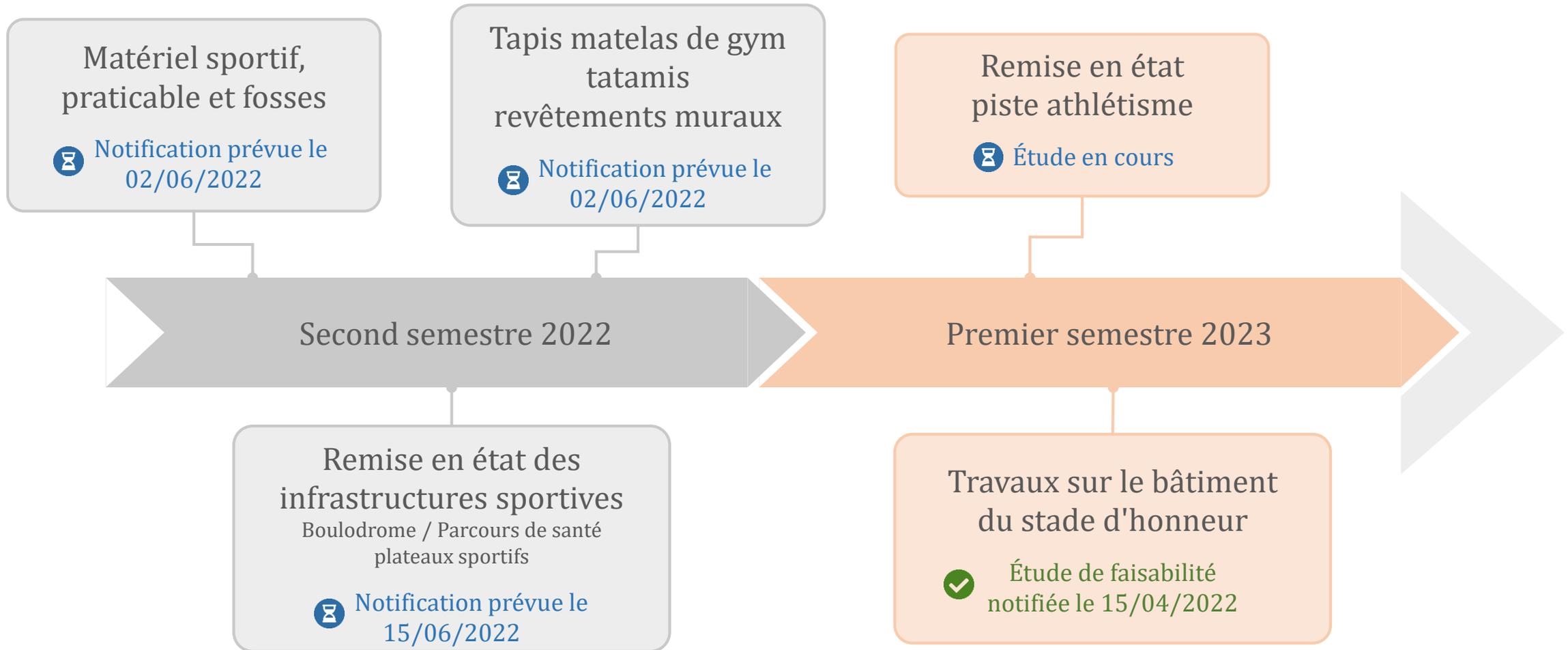
Lieux de travaux à effectuer	FAIT EN 2021 TTC	À FAIRE EN 2022 TTC
GYMNASE I	114 235,38 €	73 820,65 €
Gymnase II	13 406,44 €	167 454,97 €
Local associatif entente Perrier Vergèze (club de foot)		6 217,05 €
Stade Perrier (Honneur)		7 199,80 €
Stade DIAGANA		6 576,00 €
GYMNASE I	13 359,60 €	
Gymnase II		11 664,00 €
Piste athlétisme DIAGANA		172 800,00 €
Travaux sur infrastructures sportives : Boulodrome + Parcours de santé + Plateaux sportifs (Clôtures terrains de foot, terrains de tennis, voirie sportive, sols gazon synthétique etc.)		313 200,00 €
TOTAL PAR ANNÉE	141 001,42 €	758 932,47 €
TOTAL DES 2 ANNÉES	899 933,89 €	



RÉTRO PLANNING

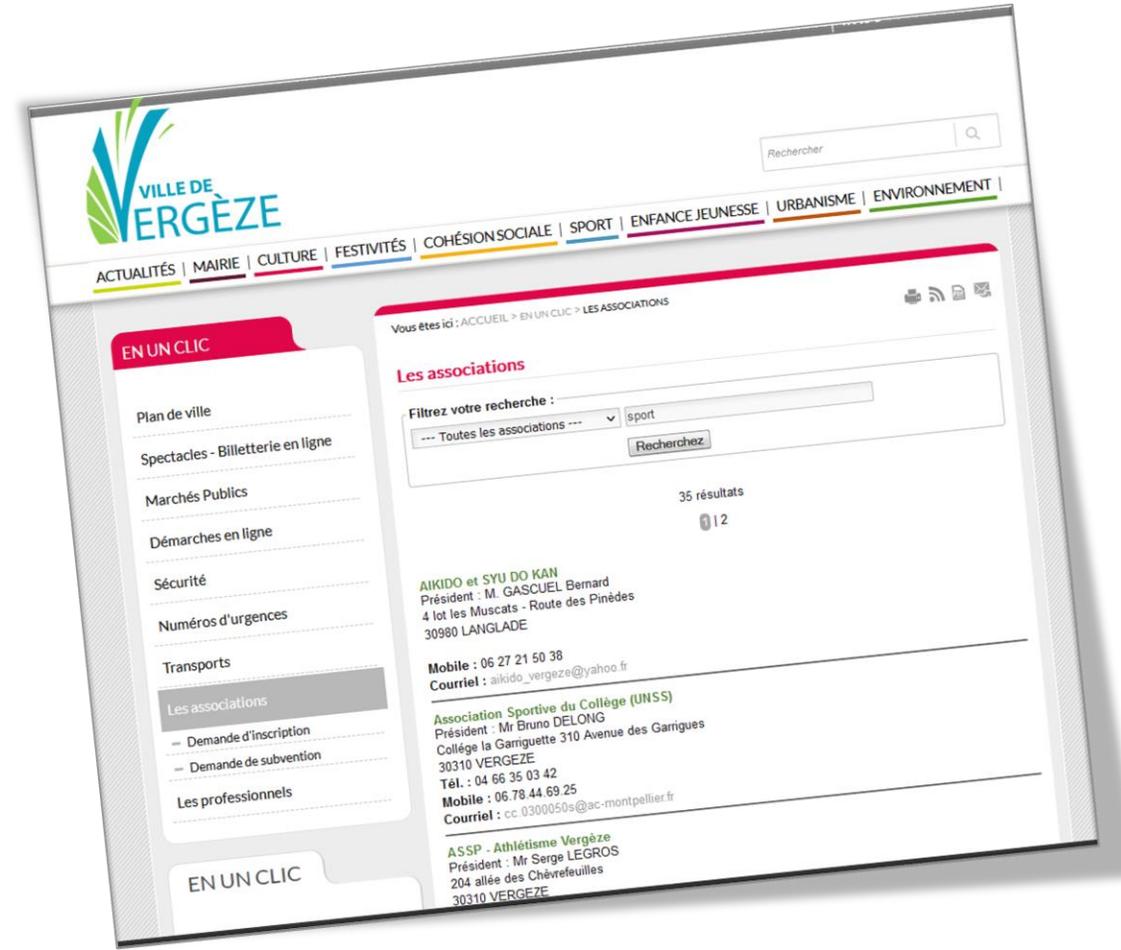
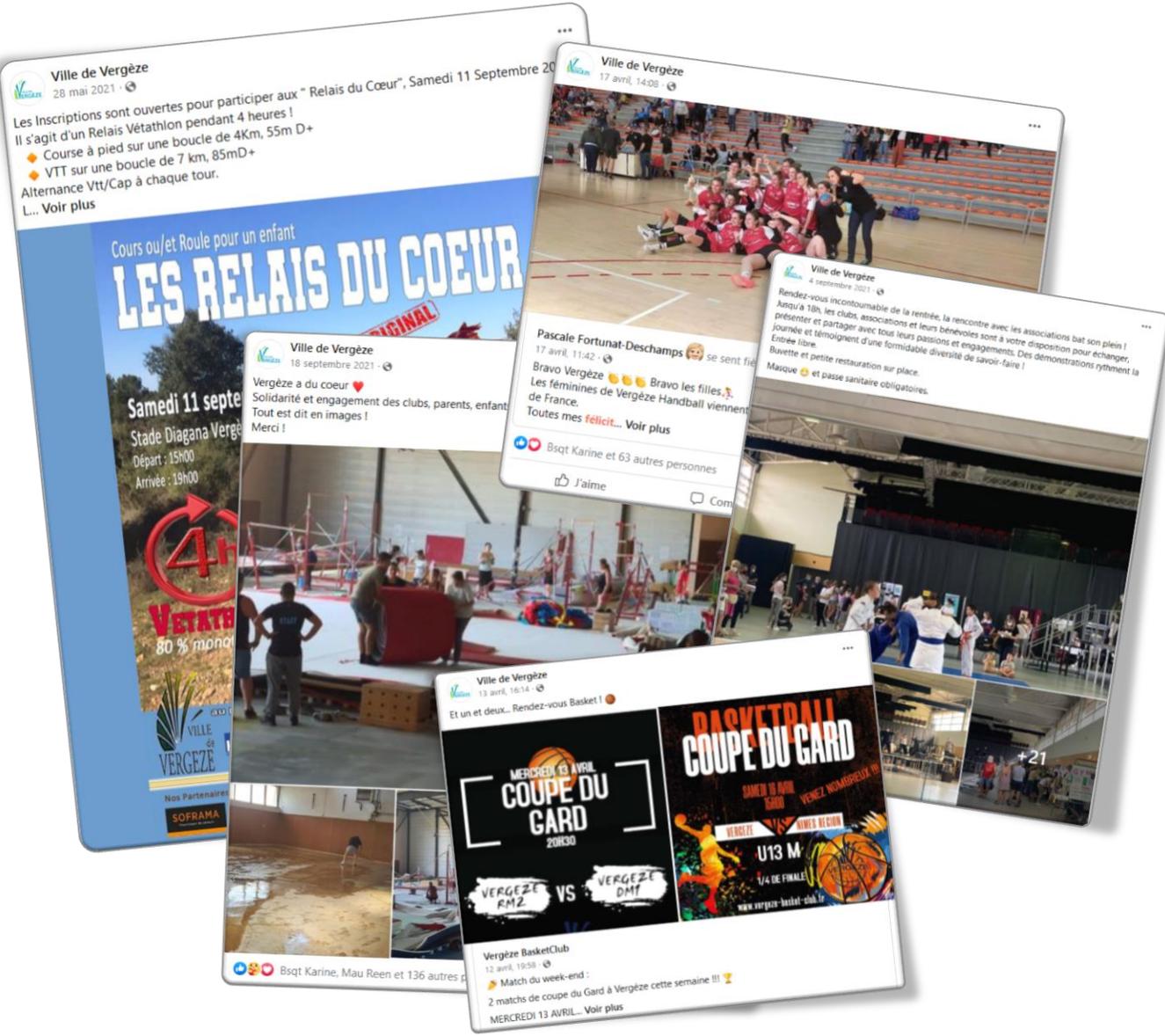
Marchés publics pour les équipements sportifs

PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX





LE SPORT DANS NOS COLONNES





CHARTRE DE LA VIE ASSOCIATIVE

Version 2022

Cette charte a pour but :

- ▶ Affirmer les engagements respectifs entre la commune et les associations
- ▶ Renforcer les relations bipartites basées sur la confiance réciproque
- ▶ Respecter l'indépendance des associations et la libre administration de la commune





LES ENGAGEMENTS PARTAGÉS

1. Respect des valeurs républicaines
Liberté, égalité, fraternité, tolérance, non-discrimination et laïcité
2. Fonder un partenariat au service de l'intérêt général
*Basé sur la confiance et la transparence,
dans le respect de l'autonomie de gestion.*

LES ENGAGEMENTS DE LA COMMUNE



1. Garantir l'indépendance des associations
2. Soutenir et valoriser toute action associative
3. Promouvoir les associations via les supports de communication
4. Apporter un soutien financier, logistique et/ou matériel
5. Assurer une démarche écocitoyenne
6. Faciliter les échanges et simplifier les procédures avec les services
7. Réunir régulièrement la commission Vie Associative et Sport

LES ENGAGEMENTS DES ASSOCIATIONS



1. Ouvrir leurs activités à un public le plus large possible
2. Adopter un comportement écocitoyen lors des actions
3. Assurer une gestion sérieuse et transparente
4. Participer et s'impliquer lors des manifestations communales
5. Garantir l'utilisation des locaux pour leurs activités seules
6. Respecter les prescriptions réglementaires
7. Communiquer et inviter la commune

LES MODALITÉS DE L'AIDE COMMUNALE



PLUSIEURS ASPECTS POUR L'AIDE COMMUNALE

- ▶ Subventions en nature (locaux, matériel ...)
Pour les locaux : signature de convention de mise à disposition
Pour le matériel : une demande doit être présentée et faire l'objet d'un accord
- ▶ Relayer la communication des associations
Réseaux sociaux, panneau lumineux ...
- ▶ Subvention financière
Un dossier de demande doit être présenté et sera étudié et soumis au vote du conseil municipal

LA RELATION AVEC LA COMMUNE ET SES SERVICES



LES ÉLUS RÉFÉRENTS

- ▶ Daniel CONRAZIER
Adjoint Vie associative et Sport
daniel.conrazier@vergeze.fr
- ▶ Sophie RODRIGUEZ
Déléguée Sport
rodriguezsophie84@gmail.com

LA COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS

- ▶ Pascale FORTUNAT-DESCHAMPS,
Présidente
- ▶ Daniel CONRAZIER
- ▶ Sophie RODRIGUEZ
- ▶ Isabelle DEBRIE
- ▶ Estelle BESNARD ASTOR
- ▶ Malika CHENNAF
- ▶ Matthieu MAURIN
- ▶ Marc-Olivier CAZE
- ▶ Jeannette GRABSIA
- ▶ Nathalie FIGUERES





LES ANNEXES

LISTE DES LOCAUX ET TERRAINS COMMUNAUX

Annexe 1

ANNEXE 1

LISTE DES LOCAUX ET TERRAINS COMMUNAUX

Mises à la disposition des associations, sous réserve de disponibilité et sur demande au service concerné :

Salle	Service	Référent	Téléphone	Mail
Vergèze-Espace Ciné-Théâtre Les arènes	Culture Communication	Nathalie SERRANO	04 66 35 80 39 06 18 68 38 85	nathalie.serrano@vergeze.fr
Espace République Ancienne salle du conseil municipal	Gestion des salles	Amélie ALDEGUER	04 66 35 80 12	amelie.aldeguer@vergeze.fr
Équipements sportifs	Sport	Philippe ZUSSA	07 68 09 51 61	philippe.zussa@vergeze.fr

Salles pour évènements :

- Vergèze-Espace
- Espace République
- Ciné-Théâtre
- Les arènes

Équipements sportifs couverts :

- Gymnase I
- Gymnase II
- Gymnase Jean Macé

Autres espaces thématiques :

- Salle polyvalente Jean Macé
- Le parc du Cottage

Salles de réunion :

- Salle de réunion du Gymnase II
- Espace République
- Ancienne salle du conseil municipal

Équipements sportifs extérieurs :

- Stade Stéphane Diagona
- Terrains de foot
- Terrains de tennis
- Boulodrome
- Skate-park

Autres équipements :

- Centre Socioculturel Marcel Pagnol

ANNEXE 2

ACCEPTATION DE LA CHARTE DE LA VIE ASSOCIATIVE

La charte de la Vie associative ci-jointe a pour but de définir les relations entre la commune de Vergèze et les associations.

Elle a été approuvée par le Conseil municipal en date du 17 février 2022.

Respectant l'esprit de la loi 1901, la commune souhaite établir un véritable partenariat avec les associations.

Je soussigné(e), Mme / M
agissant en qualité de Président(e) au sein de l'association :

.....
dont les derniers statuts ont été remis au service Accueil du public et cohésion sociale (Vie associative) de la commune de Vergèze,

dont la responsabilité civile est assurée par la société :

.....)
(contrat n°

- Reconnais avoir pris connaissance de la charte de la Vie associative de Vergèze et en accepter les termes, en accord avec les autres membres du bureau et les adhérents.
- M'engage à la respecter et à la faire respecter de tous les adhérents et usager de l'association désignée ci-dessus.

Fait à Vergèze, le
(Signature)



ACCEPTATION DE LA CHARTE

Annexe 2

DEMANDE PRÊT DE MATÉRIEL

Annexe 3

*À reproduire autant que nécessaire
Disponible en téléchargement
sur le site de ville*

ANNEXE 3

DEMANDE PRÊT DE MATÉRIEL

Nom de l'association :

Manifestation :

Dates : du ___/___/___ , au : ___/___/___

Matériel	Quantité demandée	Remarques	Quantité livrée Réservé CTM
Table en bois (x 64)		Exclusivement fête votive	
Table plateau (x 13)			
Banc en bois (x 117)			
Chaise (x 180)			
Grille d'affichage (x 9)			
Barnum avec bâches de protection et plots de lestage (x 1)			
Refrigerateur (x 3)		Préciser la puissance	
Branchement électrique		Exclusivement fête votive	
Barbecue (x 2)			
Comptoir (x 5)			
Autre :			

Le matériel devra être restitué en état de marche et nettoyé

Matériel retiré au CTM par le demandeur : oui non

Matériel à implanter et à retirer par le CTM : oui non
(Fournir un plan)

Fait à

le ___/___/___

Signature du demandeur

Visa du CTM





MERCI DE VOTRE ATTENTION